



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)
Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250
76 rue Marc Sangnier 94700 Maisons Alfort

Procès-verbal du Conseil d'Administration 8 octobre 2024

Étaient présents :

GCA (2s) V. GUIONIE, président national ;

Messieurs les administrateurs, H. BISSONNET, A. BOIRY, P. CADIOT, P. CAMARDA, D. HENNERICK, E. LESSAULT, P. LANAVE, A. MOINARD, D. MONFORT, JR. NAUDY, JC PODEVIN, J-M. VALLET.

En visioconférence : T. BAUER, R. CHEVALIER D'ALMONT, A. GOURBEILLON, S. HAEUW, Y. JUBAULT, D. MARLOT, P. VILLATOUX.

Absents excusés : Gal S. DAUDRIX.,.

Auditeurs : Directeur E. OGER, administration C. LANTZ.

1/ Présentation du nouveau bureau et réorganisation du siège

Le nouveau bureau, élu au conseil d'administration de juillet va connaître quelques modifications suite à l'annonce du trésorier qui, à cause d'un important changement professionnel, ne peut plus assumer la fonction.

Alain Moinard, trésorier adjoint va prendre l'intérim en attendant qu'un nouveau trésorier national soit désigné.

Au niveau du siège, départ confirmé du général Vanden Neste fin juillet, puis de l'assistante gestion au 30 septembre, non remplacée.

Depuis le 1^{er} septembre, un nouveau directeur a été embauché, il s'agit d'Éric Oger, précédemment administrateur et webmaster. Annonce faite dans le DLP et au conseil national de la St Michel.

Le siège fonctionnera donc avec 2 permanents, E. Oger et C. Lantz. Les tâches vont être redistribuées, et certaines vont dorénavant être externalisées.

2/ Passation de marché cabinet comptable

Le bureau national souhaite que l'UNP change sa façon de fonctionner sur certaines tâches rigoureuses telle que la comptabilité.

La comptabilité du siège sera désormais sous traitée par un cabinet comptable. Cette opération permet, avec la re-répartition des tâches entre les 2 permanents, d'économiser l'embauche d'un personnel et donc de réaliser une économie conséquente pour l'association.

Bien qu'il n'y ait pas de congrès cette année, il y aura une assemblée générale (statutairement obligatoire). Elle se fera lors du « forum des Paras » qui regroupe les AG de la FNAP et de la FNEP. La date a été arrêtée aux 2 et 3 avril.

Par conséquent : le bilan comptable, devra être bouclé beaucoup plus tôt cette année.

Les sections devront transmettre leurs comptabilités IMPÉRATIVEMENT avant FIN JANVIER, sans attendre leurs assemblées respectives.

Les DR devront contrôler que les sections de leur région répondent à cette obligation.

3/ Suite de la lettre de mise en demeure envoyée à M. Duthoit

Nous avons appris que Maître Duthoit, qui a été notre avocat ces dernières années, avait été rayé du barreau. Dans sa convention avec l'UNP, des frais lui ont été avancés en début d'année à hauteur de 2600€ pour ses conseils juridiques avec bilan à mi année.

N'ayant pu opérer aucune action, la restitution des fonds lui a été demandée par lettre recommandée, pour le moment restée sans réponse. Une seconde lettre va lui être envoyée et les actions nécessaires seront menées pour boucler cette affaire.

Le PN attire l'attention sur le fait qu'il n'a plus à intervenir dans quelque affaire que ce soit en rapport avec l'UNP.

4/ Suite de l'affaire Szerka/section 150

(De nouveaux faits graves concernant S. Szerka ont été portés à la connaissance du BN.)

Pour rappel, la section a été mise en sommeil par vote de l'AG en juin.

Le siège souhaite savoir ce que sont devenus les comptes de la section. Aucune irrégularité se sera tolérée, l'UNP ira si besoin jusqu'à intenter une action auprès du tribunal administratif.

Les membres de la section, désinformés de la véritable situation, ont été contactés individuellement pour connaître leur position. Une vingtaine d'adhérents semblent vouloir rester membres. Une réunion est organisée le 19 octobre afin de constituer un nouveau bureau en vue d'une demande de réactivation de la section au 1^{er} janvier 2025.

5/ Dissolution/mise en sommeil sections 590 et 972

- 590 Dunkerque : section qui ne comporte plus qu'une poignée d'adhérents. En accord avec l'actuel PS, une dissolution est proposée. Les comptes et les adhérents seront rattachés à la section 591 Lille. La réunion régionale du Nord, prévue le 21 novembre permettra de faire le point sur l'exécution de la procédure.

L'examen du cas de cette section a mis en lumière une anomalie grave de fonctionnement : c'est la femme du président qui occupait la fonction de trésorière sans être membre de l'association.

En aucun cas une personne non membre ne peut occuper de fonction au sein d'un bureau de section.

- 972 Martinique : une amicale martiniquaise existait préalablement, suite à proposition de l'ancien PN, ils avaient été rattachés comme section UNP mais après 3 années de participation, ils souhaitent reprendre leur indépendance.

Le PN demande que cette dissolution soit faite dans les règles.

Statutairement, ces 2 dissolutions seront donc proposées au vote de la prochaine AG.

Le PN rappelle que si une section se trouve en déshérence, elle doit prévenir son DR de sa situation afin d'envisager des mises en sommeil et rattachement à section alentour.

Actuellement 3 sections au moins rencontrent des difficultés. Suivies par DR en liaison avec SG.

6/ Point sur les protocoles avec amicales

Actuellement nous avons 6 conventions avec des amicales régimentaires qui portent essentiellement sur le sujet des cotisations communes. Cela représente 551 adhérents double cotisants dont 505 sont issus des amicales du 8 et du 17.

Le nouveau protocole qui intègre des volets gouvernance et missions a été proposé à 5 amicales. Actuellement le paragraphe « finance » (cotisations) bloque car le sujet reste sensible.

R. Chevalier d'Almont, responsable du dossier, propose la rédaction du protocole sans cet article afin de mettre en avant la coopération, et traiter la partie finance dans un second temps.
Th. Bauer, en lien avec l'amicale du 17, explique que l'amicale n'est pas prête.

Le PN estime qu'il est dommage mais possible de signer les protocoles avec un paragraphe « finance » qui indique qu'il n'y aura pas de cotisation commune.
Le premier protocole sera signé avec l'amicale du 8 et du 7 et inclura, comme prévu initialement, un paragraphe « finance » qui proposera une cotisation commune avantageuse aux doubles adhérents (amicale et UNP).

7/ Débriefing de la séquence Saône et Loire

Le PN félicite à nouveau les acteurs de cet ensemble d'activités en Saône et Loire. Il est très satisfait d'avoir tenté cette formule différente cette année car l'évènement a été une réussite. Malgré une participation modeste, la qualité était au rendez-vous. Les retours des participants sont unanimement excellents.

L'accueil fait par la population, les écoles, les élus ont été très appréciés, particulièrement à Digoin.

Tous les objectifs ont été atteints, l'UNP était d'ailleurs en nombre plus important à la cérémonie de Sennecey le Grand que les représentants du 1^{er} RPIMa.

Les officiers de la 11^e BP ont été agréablement surpris par l'esprit para et la cohésion de l'association. Cet évènement a permis de montrer l'UNP sous un autre jour auprès de l'active.

8/ Évolution du comité d'honneur

2 objectifs principaux :

- Revivifier : aujourd'hui le CH s'apparente à un conseil des sages. Tout en gardant ce rôle d'autorité morale, il doit devenir un relai d'influence auprès de la société civile.
- Revoir le recrutement et la composition.
Après une 1^{ère} convocation en juillet pour une réunion, constat a été fait que beaucoup des membres sont très anciens, n'ont plus de réseau et ne souhaitent plus forcément être partie prenante de ce comité.

Une nouvelle convocation sera envoyée pour une réunion en décembre en même temps que le prochain CA.

9/ Prochain DLP (thème, échéance) ;

Paul Villatoux, rédacteur en chef depuis cet été nous fait un point sur l'évolution du DLP :

- Aménagement des rubriques et apparition de nouvelles catégories avec des sujets plus actuels ont été mis en place.
- Le calendrier des diverses échéances de montage a été avancé d'une semaine pour plus de fluidité avec le graphiste
- Il souhaite que le PN continue à décider du dossier d'actualité sur les unités et lui se charge des propositions d'articles historiques.

Les thèmes des prochains DLP seront en cohérence calendaire avec les différents RDV de l'année 2025.

DLP 271 : janvier 2025 – Sera une version allégée pour des soucis d'économies

- Vœux
- Dossier Jebnheim
- Annonce du forum des Paras

DLP 272 : avril

- Bilan du Forum (AG) et de Jepsheim
- Dossier Ardennes Belges
- 1^{er} RCP d'aujourd'hui

DLP 273 : Juillet

- Amherst
- Annonce St Michel
- Cdo Ponchardier / Cdo Marine d'aujourd'hui (possiblement sur DLP 274)

DLP 274 : Octobre

- St Michel
- Mission militaire de 1935 (paras en URSS)
- Calendrier ?

Le maintien du calendrier sera déterminé en fonction des ventes du 2025. Une version simplifiée détachable dans le DLP est également à l'étude.

Concernant le calendrier : une étude a été lancée auprès des sections.

Il est à noter que **peu de sections répondent aux sondages** qui pourtant les concernent et leur permettent de donner leurs avis sur certaines grandes décisions.

JC Podevin fait remarquer que le sondage est venu d'un courriel non identifié et non signé. Cela sera rectifié pour le prochain sondage.

10/ Point de situation sur le site

4000 visites sur le mois dernier (septembre) dont la plupart sur les pages photos et vidéos St Michel. 110 chants sont désormais en ligne avec les partitions, les paroles et les airs.

Projets à venir : la mise à jour des annuaires section avec redécoupage des régions pour trouver plus facilement les coordonnées d'une section. Les DR seront aussi mis en avant.

La boutique est désormais exclusivement en ligne. Pour les sections également.

Cela permet l'émission d'une facture instantanément (évite une seconde saisie dans un logiciel) et nous permet de connaître (et gérer) notre stock en temps réel.

Les sections bénéficient toujours d'un tarif avantageux, donnée sous forme de code promotion temporaire au moment du passage de la commande (à redemander à chaque nouvelle commande).

Des améliorations se font quotidiennement pour rendre le site de plus en plus attractif et référent de notre communication.

11/ Point du budget 2024 et orientations pour 2025

A retenir : nous rencontrons un déséquilibre budgétaire conséquent : à fin septembre 96% des rentrées prévues contre 77% seulement des dépenses prévues.

Le budget à fin d'année sera donc déficitaire, ce qui entrainera une consommation d'une partie de nos réserves.

Cette année nous assistons à une chute importante des effectifs, seuls 7600 cotisants contre 8100 attendus, soit un manque à gagner de plus de 11000€.

Le congrès, ainsi que la St Michel ont entraîné des dépenses importantes - location du Co'Met à Orléans et manque de participants à la St Michel (hausse des prix traiteurs).

Nous sommes également en fin de contrat avec un de nos annonceur DLP (CARAC).

En revanche, l'UNP passant de 3 à 2 salariés va économiser sur la masse salariale.

Orientations pour 2025 :

- Moins de frais salariaux ;
- Moins de frais sur la comptabilité (regroupement de contrats) ;
- Moins de frais sur les événements ;
- 4^e DLP de l'année en version allégée ?
- Recherche de nouvelles sources de financements : pub DLP, nouveaux contributeurs/sponsors etc...

En fonction du budget prévisionnel qui sera établi en fin d'année, le PN souhaite garder une « enveloppe d'intervention » au profit d'activités internes que l'on pourrait choisir d'appuyer ou de sponsoriser.

12/ Activités d'ici fin 2024

- Congrès UEP : PN, VP2 et TN en délégation en Allemagne du 9 au 13 octobre.
- Challenge Saut : 4 au 8 novembre à Pamiers – Remise des coupes le 7.
- Statue Bigeard : La mise en place de la statue sera décidée par la mairie en liaison avec la fondation Bigeard. Le développement de l'affaire est suivi par le DR pour le niveau local et le PN qui est en relation étroite avec le général Delion, président de la FNAPara et membre de la fondation Bigeard.
L'UNP organisera une cérémonie à une date qui sera décidée une fois la mise en place réalisée.
- - Drakkar : participations locales.

13/ Prochaines visites en régions

Jeudi 21 novembre 2024 : réunion régionale Nord – Organisée par DR JC Cartigny – ordre du jour :

- Information générales délivrées par le PN, SG, chancelier et directeur ;
- Dissolution de la 590 (modalités) ;
- Redécoupage de la région ;
- Participation d'une délégation UNP à Amherst aux Pays-Bas en avril.

Un point particulier sera fait aux trésoriers par le directeur.

En 2025 : 3 réunions régionales seront à prévoir : PACA, Grand-Ouest, Centre-Val de Loire.

14/ Grands rendez-vous 2025 (Alsace, Ardennes, Pays-Bas, Forum des paras, St-Michel nationale) et "activités phare" des sections ;

- Jepsheim : 1^{er} février / Colmar : 2 février – En appui du 1^{er} RCP ;
- Ardennes Belges : 7 février – Liaison avec un lycée classe de défense. Attente de la confirmation de la participation des forces spéciales Belges ;
- Amherst : avril.
- Forum des Paras : 2 et 3 avril à Toulouse. AG combinées de la FNAPara, la FNEP et l'UNP. Il s'agit des 3 plus grosses associations paras + la 11^e Brigade. Réunion inédite de la famille para.
Les PS et administrateurs seront convoqués en priorité car votants, mais l'AG est ouverte à tous.
Le programme est encore à l'étude (horaires, tronc commun ...).

* Le PN lance l'idée d'une activité en plein air, possiblement un relai ou une marche de tous ceux qui le peuvent et le souhaitent, partant pourquoi pas de Montauban pour rallier Toulouse. Idée soumise par la section 190. Toutes les participations à l'organisation sont les bienvenues.

- Saint Michel 2025 : retour de la saint Michel traditionnelle à Paris. Proposition de passer l'évènement sur 2 jours pour avoir le temps d'organiser un vrai conseil national qui soit l'espace d'échange désormais voulu.
Le déroulement sera revu, tout en gardant une messe et le ravivage à l'Arc.
Une activité « physique » est à l'étude (arrivée à la Tour Eiffel ? au monument des Opex ?).

Pour 2025 : il est demandé à toutes les sections d'organiser dans la mesure de leurs moyens une activité phare autre que les commémorations habituelles.

Il s'agira d'une activité tournée vers l'extérieur (les jeunes, le monde civil, l'active, etc.) dont la portée contribuera à l'esprit de défense.

En fonction du projet, un coup de pouce pourra être apporté au niveau national.

Exemple d'activité : la section 840 a organisé un salon des écrivains du monde combattant. L'UNP a avancé les fonds pour l'assurance (condition indispensable pour l'organisation) que la section ne pouvait avancer, et qu'elle a remboursé après l'évènement.

15/ Congrès 2026 et thème de l'année 2026

2026 : année de commémoration de l'expédition de SUEZ. Les dossiers DLP seront orientés sur ce thème ainsi que les évènements organisés.

Le congrès 2026 devrait se tenir à Castres, organisé avec le soutien de la section 810.

16/ Tour de table

- JC. Podevin a fait fabriquer des cartes St Michel qui se sont beaucoup vendues, il donne l'idée au siège pour idée de fabrication au niveau national.
- P. Cadiot vient de passer DR du Grand Ouest en successions de P.Mazé.
- D. Monfort demande d'être vigilant sur les transferts de courriels et de maîtriser leurs contenus. Il rappelle également que les diplômes d'honneur peuvent être demandés pour remise contre travaux exceptionnels.
- R. Chevalier d'Almont fait part du changement de statuts de la FNAPara, qui désormais revêt une dimension plus politique avec sa démarche d'adhésion au G12 Monde Combattant. Elle sera auditionnée prochainement par la commission de défense à l'assemblée nationale.
- Th. Bauer demande des précisions de dates pour la remise des comptabilités sections au siège, date fixée au 30 janvier impérativement. Les documents de référence seront renvoyés à tous d'ici fin novembre.
Il annonce que l'ancien du 17 qui voulait faire le Kilimandjaro a bouclé le budget grâce à différents dons (dont la section Vendée) et qu'il fera de la pub pour l'UNP avec notre logo sur ses futures vidéos.
- E. Lessault, secrétaire général, va saisir la direction de la réglementation et du recouvrement afin d'essayer de débloquer les problèmes des numéros SIRET aux sections. JC Podevin nous communiquera également le numéro d'une adhérente de sa section qui travaille à l'Urssaf.

- P. Camarda souhaite qu'au prochain CA, soit créé un groupe de travail sur la projection de l'UNP d'ici 5 à 10 ans. Il continuera d'aider le siège sur la comptabilité des sections.
- E. Oger (directeur) attire l'attention sur le budget prévisionnel pour 2025, qui doit être réalisé plus minutieusement que le précédent.
- Le siège va lancer un concours afin de créer une nouvelle pucelle pour l'UNP.

Le PN clôt la séance à 16h00.

Prochain CA le mardi 17 décembre.

Le Président National
GCA (2S) Vincent GUIONIE

Le Secrétaire Général,
Éric LESSAULT

Forum des Paras : Toulouse

AG 2025 :

Date 2 et 3 avril 2025

Echéances importantes :

Déroulement et échéance :

- Votre comptabilité doit nous parvenir au plus vite dans le mois de **janvier** et après la réception de votre relevé bancaire de décembre. Pour vous simplifier le travail, il est fortement conseillé d'arrêter tout mouvement de vos comptes à partir de la mi-novembre.
- Vérification et correction de votre comptabilité si nécessaire - effectué par le siège. (**Janvier et février**)
- Consolidation de toute la comptabilité siège + sections par le cabinet comptable (**février**)
- Contrôle par le commissaire aux comptes (CAC) (**Première quinzaine de Mars**).
- A l'issue de son audit, le CAC certifie les comptes annuels (**Deuxième quinzaine de Mars**). Ses conclusions sont présentées dans un rapport détaillé lors de notre AG.



Précision importante pour éviter toutes questions : Pour nous faire parvenir votre comptabilité, je vous rappelle qu'il n'est absolument pas nécessaire d'avoir effectué vos AG et d'obtenir le quitus.

Délégués Régionaux :

Je vous rappelle, qu'ils ne sont pas un échelon supplémentaire de la hiérarchie mais un relais entre les PS et le siège.

Leur rôle : Essentiel

- A la demande du PN ou du SG ils vous assistent dans l'organisation des rencontres en régions.
- Ils sont à votre écoute.
- Leur faire parvenir tous problèmes que vous rencontrez afin de les résoudre.
- Ils sont en capacités de désamorcer des situations de désaccord, et qui ont très souvent pour seul but de déstabiliser la bonne entente et le bon fonctionnement de vos sections.
- Vous assister si nécessaire et bien sûr à votre demande, pour vos AG ou tout autre réunion.
- Mener une investigation à la demande du siège si cela est nécessaire.
- Intervient pour récupérer tout matériel d'une section lors d'une mise en sommeil ou d'une dissolution (exemple : drapeau etc...).

Cette liste bien sûr n'est pas exhaustive...

Comme il est dit en préambule ils ne sont pas un échelon supplémentaire de la hiérarchie, toutefois, nous vous demandons de vous conformer à cette organisation en faisant appel à eux aussi souvent que faire se peut, il est indispensable pour le bon fonctionnement de notre association.

N'ignorez pas leurs rôles, ils sont à votre service.

Et tout cela, avec respect pour la personne en charge de cette fonction.

Organisation d'évènements :

Pour l'année 2025, le PN souhaite que les sections participent ou organisent des activités ou évènements tournés vers l'extérieur (les jeunes, le monde civil, l'active, etc.) dont la portée doit contribuer à l'esprit de défense.

Si vous êtes amenés à organiser un évènement quelle que soit la hauteur de celui-ci, nous vous demandons de nous informer afin de prendre connaissance de votre projet. Un coup de pouce du siège pourra être fait après étude du projet si celui-ci est présenté suffisamment en amont.

Je vous rappelle par la même occasion qu'il a été décidé que les sections qui proposeront et organiseront des thèmes intéressants, se verront citées en exemple lors de notre AG ou de notre Saint Michel Nationale.

Il va de soi qu'il ne sera pas pris en compte les activités traditionnelles, repas, barbecue, AG.

Assurance :

En lien avec le thème ci-dessus, il est important d'informer notre assurance l'AGPM.
TRES IMPORTANT ET OBLIGATOIRE.

Exemple : lorsque vous organisez dans une salle de votre ville ou à l'extérieur, une réunion, un repas ou une exposition etc..., il est indispensable que notre assureur sache de quoi il retourne en lui fournissant un maximum d'éléments, afin de savoir si notre contrat couvre cet évènement, ou s'il est nécessaire de prendre un avenant à celui-ci.

Sans ce document de l'AGPM, vous ne serez pas assurés.

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter directement notre correspondante par courriel à cette adresse : patricia.vandecasteele@agpm.fr

Boutique :

Nous rappelons que désormais toute commande, individuelle ou section passe par la **boutique en ligne**. Plus aucune commande papier. Les formulaires de commande section en excel ne doivent plus être utilisés.

La boutique est accessible via le site de l'UNP.

Amitiés paras
Eric LESSAULT
Secrétaire Général